

# Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre  
Chaussée de Wemmel 100  
1090 Bruxelles  
Tél.: 02/423 12 11  
Fax : 02/425 24 61  
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

OCTOBRE 2005

N° 124

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## La sécurité routière: une affaire de responsabilité

*La sécurité routière est une affaire qui nous concerne tous. C'est aussi un problème dont chacun de nous constitue une partie de solution. Du fédéral au communal, des associations de défense des usagers faibles à chaque conducteur,... nous devons tous prendre nos responsabilités pour parvenir à une circulation routière au sein de laquelle jeunes et âgés, piétons et automobilistes pourront se déplacer en toute sécurité.*

*De nombreux efforts ont été fournis aux niveaux fédéral et régional grâce à diverses actions de sensibilisation. Différentes initiatives ont été prises au niveau communal: zones 30 et collaborateurs de l'équipe Jet'Contact aux abords des écoles, aménagements de voiries réalisés en fonction du caractère de l'environnement, ... Un plan d'action a été mis sur pied par la zone de police pour accroître la sécurité routière dans l'ensemble de la zone. La plus grande responsabilité, toutefois, nous incombe à tous. Chacun contribue à la sécurité du trafic automobile. Un comportement responsable et courtois sur la route est donc de mise.*



### NOTRE DOSSIER Sécurité routière

PAGES 4 ET 5



**15 octobre 2005:  
portes ouvertes au CPAS  
PAGE 3**

**"Entour'âges" :  
conférence-débat  
"Retraiter ma vie"  
le 18 octobre 2005  
PAGE 9**



## Ne laisser personne au bord du chemin

La paupérisation de la population bruxelloise est malheureusement une réalité. Le paradoxe se trouve à la fois dans le fait que notre région est l'une des plus riches de l'Union Européenne et dans la concentration importante de hauts revenus dans nos dix-neuf communes. Les causes, souvent structurelles, sont connues des autorités compétentes, c'est-à-dire principalement la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat fédéral.

Mais au bout du compte, ce sont les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) qui constituent le dernier filet pour celles et ceux qui sont passés entre les mailles de notre système de sécurité sociale. Et les CPAS sont financés en bonne partie par les communes.

Pour avoir siégé plusieurs années au Conseil du CPAS, je peux affirmer que la plupart des hommes et des femmes qui recourent à l'aide sociale ont été victime d'un accident de la vie difficile à surmonter (séparation, échecs professionnels répétés, faillite d'entreprise familiale, longue maladie du chef de ménage, ...). Personne n'est à l'abri de telles circonstances. C'est pourquoi je pense qu'il est important de garder au travers du CPAS ce mécanisme de solidarité entre tous les habitants.

Depuis la loi sur le droit à l'intégration sociale, qui a remplacé la loi sur le droit au minimum de moyen d'existence (le fameux « minimex »), les missions du CPAS ont clairement été réorientées vers un accompagnement des personnes en vue de leur permettre de se réinsérer dans une activité socio-professionnelle normale. Dans ce cadre, les CPAS sont disponibles à toutes celles et ceux qui, sans être pour autant dans « l'état de besoin », pourraient tirer utilement avantage d'un accompagnement face à des situations difficiles (endettement, logement, soins de santé, ...). Il ne s'agit pas de distribuer de l'argent à tout va, bien au contraire : l'objectif est de permettre de mieux prendre en compte les besoins de la population pour prévenir les crises et éviter l'enlisement dans la pauvreté. C'est une évolution qui me réjouit.

La journée fédérale « Portes Ouvertes des CPAS » qui aura lieu le 15 octobre 2005 est une occasion qui vous est donnée à tous de mieux comprendre l'utilité et le fonctionnement de cette institution. Profitez-en.

Hervé Doyen,  
votre député - bourgmestre



## Pas de mariage les jours fériés et pendant les ponts

Le mariage est un événement festif qui demande beaucoup de préparation. La date de mariage est souvent choisie bien longtemps à l'avance. Il est possible de se marier tous les jours, à l'exception des dimanches et des jours fériés. D'autres exceptions existent. Vous trouverez, ci-dessous, la liste des dates à venir où l'officier de l'Etat civil ne célébrera pas de mariages. N'oubliez pas que vous devez introduire une demande de mariage auprès du service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100) au moins six semaines avant la date souhaitée.

Aucun mariage ne sera célébré aux dates suivantes:

### Vacances de fin d'année

Samedi 24 décembre 2005 - après-midi

Lundi 26 décembre 2005

Samedi 31 décembre 2005 - après-midi

Lundi 2 janvier 2006

### Pâques

Lundi 17 avril 2006

### Ascension

Jeudi 25 mai 2006

Vendredi 26 mai 2006

### Pentecôte

Lundi 5 juin 2006

### Fête nationale

Vendredi 21 juillet 2006

### Assomption

Lundi 14 août 2006

Mardi 15 août 2006

### Toussaint

Mercredi 1er novembre 2006

Jeudi 2 novembre 2006

Vendredi 3 novembre 2006

### Armistice

Samedi 11 novembre 2006

## “Vivre à Jette” : quelques corrections

La brochure “Vivre à Jette” fournit un aperçu de tous les commerces jettois ainsi que des informations utiles sur l'administration communale, les infrastructures culturelles et sportives, les écoles jettoises, ... Quelques petites coquilles se sont glissées

dans ce répertoire, nous y apportons les corrections qui s'imposent.

### Page 125

#### La Croix-Rouge de Belgique - Section locale de Jette

Vice-président: F. Martiat - 0473/44.53.94

#### L'enseignement (BEPS) - Responsable:

Virginie Gomez Gordillo  
tél.: 02/268.79.24 (répondeur).

### Page 119 - Liste des clubs sportifs - Cirque

#### Les Ateliers de Caroline

tél.: 02/461.36.90.

### Page 104 - Les pharmacies de Jette

#### Pharmacie Notre Dame

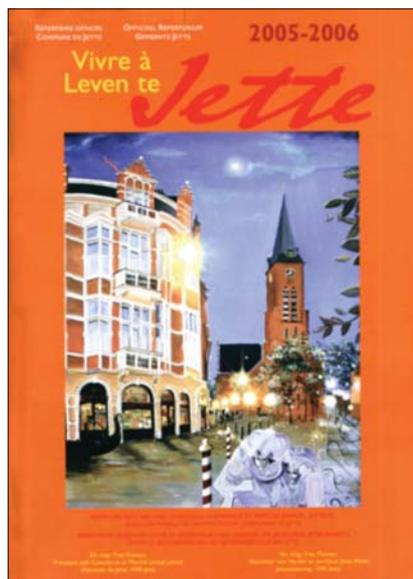
avenue Charles Woeste 169  
tél.: 02/426.50.42 - fax: 02/420.92.65.

### Page 100

#### La Closserie des Vignes

avenue Charles Woest 130 - Jette

Ouvert: de 10h à 13h et de 14h30 à 19h. Fermé les dimanches et lundis.



### Permanence de l'Echevin Werner Daem

Chaque jeudi de 17h à 18h et sur rendez-vous (tél.: 02/423.12.23)

Cabinet - chaussée de Wemmel 100

## INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?  
Surfez sur [www.jette.be](http://www.jette.be).



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

### Horaires des services communaux

Services Population, Etat civil, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h (Gestion du Territoire uniquement sur rendez-vous de 16 à 19 h)

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

### SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h  
Sauf Chômage : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

### HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette

- Commissariat de police  
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage  
Tél.: 02/423.14.16

### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77  
1090 Jette  
Tél.: 02/423.19.10

### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette  
• Secrétariat: 02/422.46.11  
• Service social: 02/422.46.40

### AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette  
Tél.: 02/421.70.90/91

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal est fixée au **mercredi 26 octobre 2005 à 20h**. Cette séance aura lieu dans l'Hôtel du Conseil (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).

## Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

# Le juge de paix: un juge proche de la population

Vous en avez assez de la vie en couple: disputes, alcoolisme, agressivité,... Vous avez des problèmes avec votre locataire ou votre propriétaire: le loyer n'est pas payé, il pleut à l'intérieur, la garantie locative n'est pas remboursée,... Vous ne vous entendez pas avec votre voisin(e): il/elle grappille un bout de votre terrain, construit contre votre mur, a des arbres qui vous dérangent,... Votre fille a quitté la maison en claquant la porte et réclame de l'argent pour payer ses études,... Un membre de votre famille souffre d'une maladie mentale et refuse de se faire interner: les tentatives de suicide succèdent aux crises de violence,... On vous livre un produit qui ne fonctionne pas,...

Pour tous ces problèmes de la vie familiale, des contacts propriétaire/locataire/voisin, et bien d'autres, vous pouvez

vous tourner vers le juge de paix. Ce n'est pas pour rien que l'on dit du juge de paix qu'il joue un rôle dans de nombreux aspects de la vie quotidienne du citoyen. Il essaie de parvenir à une solution sur mesure, de préférence en concertation avec les parties concernées. Le recours au juge de paix se fait surtout dans les cas de conciliation. La justice de paix est un droit civil: les affaires criminelles n'y sont pas traitées. Parce que le juge de paix doit être proche des citoyens, on ne s'étonnera pas de savoir que la Belgique compte 187 justices de paix. Il y a une justice de paix par canton judiciaire. Un canton peut comprendre une à plusieurs communes, à l'exception des grandes villes où différents cantons couvrent chacun une partie de la ville.

Chaque juge de paix est compétent sur son canton, qui compte à peu près

50.000 habitants.

### Compétence

Le juge de paix a beaucoup de compétences spécifiques (une centaine). Voici un bref aperçu des litiges les plus courants auxquels les juges de paix sont confrontés: conflits pour les locations, expulsions, entretien et gestion d'immeubles à appartements, conflits de voisinage, litiges relatifs aux paiements de pensions alimentaires après séparations, placements forcés de malades en institutions hospitalières, tutelles et adoptions, expropriations,...

Lorsqu'une tentative d'apaisement de conflit n'apporte rien et que des échanges de courrier n'offrent pas plus de solution, vous pouvez demander une conciliation avant d'intenter un procès. La conciliation est souvent la solution idéale pour tous.

Vous évitez ainsi une longue et coûteuse procédure.

Vous pouvez le faire gratuitement et sans formalité. Le rôle de médiateur que le juge de paix peut jouer est souvent sous-estimé. Pour la location d'habitation, la conciliation est parfois même une condition préalable avant de pouvoir intenter un procès. Comme le nom le laisse supposer, le juge de "paix" est là pour apaiser les conflits: il a une formation juridique, de l'expérience et suffisamment de connaissances psychologiques pour essayer de (ré)concilier les parties.

**Justice de paix - Greffe de Jette**  
place Cardinal Mercier 1

Tél.: 02/425.53.15

Heures d'ouverture: de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. Fermé les samedis et dimanches.

## Journée Portes ouvertes au CPAS de Jette



**Le samedi 15 octobre 2005 de 11h à 18h, le Centre Public d'Action Sociale de Jette ouvre ses portes au public.**

### Au programme de cette journée:

- un parcours sein du Centre administratif avec explications personnalisées sur les différentes aides sociales possibles.
- l'exposition d'œuvres d'artistes peintres émergeant au CPAS
- un spectacle / concert qui commencera à 16h30
- de multiples distractions (château gonflable, grimage, ...) pour les enfants
- dégustations de différentes spécialités culinaires (portugaises, marocaines, congolaises, vietnamiennes, indiennes...).

Le tout en présence de Giovanni Di

Stefano de la "Star Academy" belge.

A noter que le Home IRIS du CPAS ouvrira aussi ses portes et donnera, aux gourmands, la possibilité de se restaurer pour 4 EUR (sur réservation auprès de Goarina EGIAN au 02/422.46.72 et Khadija MKASS au 02/422.46.49).

**JOURNÉE PORTES OUVERTES  
DU CPAS DE JETTE  
(RUE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE 47)**

**LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2005  
DE 11H À 18H**

Entrée gratuite

A L'INITIATIVE DU CHRISTIAN DUPONT,  
MINISTRE FÉDÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET  
DE L'INTÉGRATION SOCIALE.

## La violence conjugale, ça fait toujours mal

Trop souvent, la violence exercée au sein de la famille est considérée comme une affaire privée. On estime que seulement 1 cas de violence sur 20 est signalé à la police. Ce sont essentiellement les femmes qui en sont victimes (98% de femmes contre 2% d'hommes). En Europe, la violence domestique est la principale cause de mort et d'invalidité pour les femmes de 16 à 44 ans, avant le cancer ou les accidents de la route.

La violence conjugale et familiale est faite de comportements, de paroles ou de gestes agressifs, brusques et répétés. La violence peut être physique, psychologique, sexuelle ou verbale. Face à cette violence, il est faux de penser que le temps va arranger les choses ou que l'auteur va changer. Différents organismes assurent l'accueil des victimes. L'asbl Praxis, quant à elle, assure l'accompagnement des auteurs de comportements violents au sein du couple ou de la famille.

**«Vous contrôlez, isolez, humiliez, dénigrez, menacez, terrorisez, frappez votre partenaire».**



Il arrive que l'auteur de comportements agressifs ou violents prenne conscience de son problème et demande une aide pour s'en sortir. Souvent, la demande est cependant liée à une contrainte judiciaire. Dans le cadre d'une mesure judiciaire alternative, l'asbl Praxis est mandatée par la justice pour prendre en charge l'auteur de violence. La démarche a dès lors un caractère paradoxal puisque la demande d'aide est contrainte. Le premier travail consiste à obtenir du conjoint ou du parent violent qu'il prenne conscience de son acte et accepte de faire sienne la demande d'aide et de changement.

L'asbl Praxis invite les auteurs de violences à parler de leur vécu dans le cadre d'un groupe de responsabilisation. Ils y rencontrent d'autres personnes qui, comme eux, sont amenées à se remettre en question. Les auteurs reconnaissent rarement tous les faits qui leur sont reprochés. Ils ont tendance à les minimiser ou à les banaliser. Ils cherchent à se justifier. A l'issue des séances, les participants n'expriment pas forcément leur culpabilité, mais ils ont souvent pris conscience de certains éléments qui conduisent à la violence. Ce processus de changement au sein du couple ou de la famille est long et demande un investissement important. Contacter l'asbl Praxis, c'est déjà agir !

**Praxis**  
ASBL

**asbl Praxis (antenne de Bruxelles)**  
- rue du Marteau 19 à 1000  
Bruxelles - tél./fax : 02/217.98.70  
ou 04/228.12.27 - praxis@swing.be

# La sécurité routière: une affaire de responsabilité

La sécurité routière est une affaire qui nous concerne tous. C'est aussi un problème dont chacun de nous constitue une partie de solution. Du fédéral au communal, des associations de défense des usagers faibles à chaque conducteur, nous devons tous prendre nos responsabilités pour parvenir à une circulation routière au sein de laquelle jeunes et âgés, piétons et automobilistes pourront se déplacer en toute sécurité.

De nombreux efforts ont été fournis aux niveaux fédéral et régional grâce à diverses actions de sensibilisation. La campagne "Pensez à votre santé" vise à attirer l'attention des conducteurs sur l'importance de veiller à l'état de leur véhicule. La campagne "Moi, je n'ai pas 9 vies" rappelle aux conducteurs à quel point les usagers faibles, et les enfants en particulier, sont vulnérables. Stationner de manière insouciant sur les trottoirs, aux arrêts de bus ou les pistes cyclables fait aussi courir un risque aux mêmes groupes d'usagers faibles. Une action spécifique a été lancée à ce sujet. On s'attelle aussi activement à un trafic sûr. 90.000 vestes fluo sont distribuées à tous les enfants de première année de l'enseignement fondamental pour les rendre plus visibles dans la circulation.

La commune aussi accomplit des efforts, sous l'impulsion de l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin. Depuis le 1er septembre, tous les abords des écoles jettoises sont clairement délimités comme zones 30. Des panneaux de signalisation spécifiques et de larges marquages au sol rappellent cette mesure aux automobilistes. De plus, les jours d'écoles, un membre de l'équipe Jet' Contact aide les enfants à traverser le matin avant les cours et une fois l'école finie. Les aménagements de voiries sont souvent réalisés en fonction du caractère de l'environnement: ronds-points et autres dispositifs servant à limiter la vitesse du trafic et donc à augmenter la sécurité dans les quartiers résidentiels.

La zone de police n'est pas en reste. Grâce à l'équipe trafic, un plan d'action a été mis sur pied dans l'ensemble de la zone. Il y a des contrôles de vitesse quotidiens, des actions spécifiques contre le stationnement dangereux, des campagnes contre l'alcool, des contrôles routiers traditionnels (documents de bord et assurance), des contrôles des travaux sur l'espace public, etc. En outre, pendant le travail quotidien des agents, une attention particulière est portée à ces problèmes.

La plus grande responsabilité, toutefois, nous incombe à tous. Chacun contribue à la sécurité du trafic automobile. Un comportement responsable et courtois sur la route est donc de mise.

## Sauvez des vies, modérez votre vitesse

Le ministre fédéral de la Mobilité Renaat Landuyt et l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR) ont donné le coup d'envoi de la seconde partie de la campagne contre la vitesse excessive. Vous pouvez voir les affiches au slogan "Moi, je n'ai pas 9 vies" tout ce mois le long des (auto)routes.

Le but de cette campagne est de faire prendre conscience aux conducteurs qu'une vitesse inadaptée ne représente pas seulement un danger en soi mais peut également mettre en péril la sécurité des autres usagers, particulièrement les usagers les plus faibles. Des études montrent qu'une diminution de vitesse de 1 km/h fait baisser le nombre de morts et de blessés graves de 5%. La lutte contre la vitesse excessive et inadaptée revêt donc une importance capitale dans la politique gouvernementale qui vise à diviser par deux le nombre de morts de la route d'ici 2010. Il faut avant tout ôter à la vitesse l'image positive qu'elle peut avoir. Tout comme la conduite sous influence, l'usage d'une vitesse inadaptée ou excessive doit se voir opposer la réprobation de la société.

### Affiches et actions dans les écoles

La campagne de sensibilisation parle aux adultes au travers de voix

d'enfants. Enfants qui peuvent avoir une grande influence sur le comportement des adultes et qui sont donc bien placés pour les responsabiliser. Ils représentent, en outre, les usagers de la route vulnérables par excellence. En cas d'accident, leur chance de survie dépend de la vitesse à laquelle ils ont été renversés. A 30 km/h, le risque de décès est de 5% alors qu'à 50 km/h ce risque grimpe à 45%. Ces statistiques justifient, si c'était encore nécessaire, la mise en zone 30 de tous les abords d'écoles!

Le slogan "Moi, je n'ai pas 9 vies" fait référence à la croyance populaire qui veut que les chats auraient plusieurs vies car ils parviennent presque toujours à retomber sur leurs pattes. Les enfants, eux, n'ont qu'une vie et il est de notre responsabilité d'adultes, de ne pas la gâcher.

Une action à grande échelle est également mise en place dans les écoles maternelles qui ont reçu des versions noir et blanc de l'affiche "Moi, je n'ai pas 9 vies". Les enfants peuvent les colorier et les apposer aux fenêtres de leur maison. Catwoman en personne déambulera dans les rues du royaume et désignera le/la gagnant(e)!

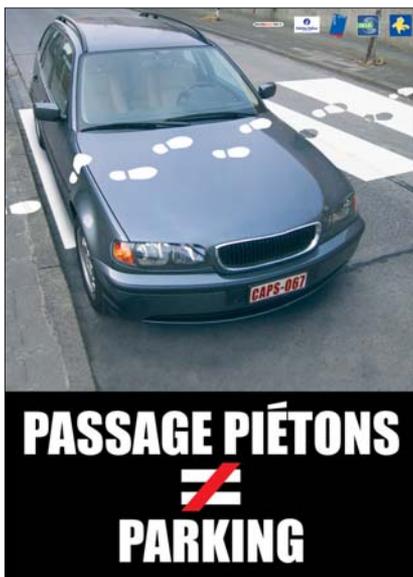
Beaucoup de beaux prix à gagner, parmi lesquels des vélos.

### Contrôles

La sensibilisation seule ne sert pas à grand chose. Afin d'obtenir des résultats concrets, il est absolument nécessaire de mettre en place une approche intégrée dans laquelle les campagnes de sensibilisation s'accompagnent de contrôles renforcés. Depuis quelques temps, les services de police travaillent à accroître le nombre de contrôles. Ces efforts seront encore fournis pendant la campagne. La présence accrue de radars automatiques participe activement à la lutte contre les conducteurs au pied lourd. Le nombre d'infractions et d'accidents a diminué de manière remarquable aux endroits où de tels radars sont placés.

En combinant plusieurs mesures de manière soutenue, il doit être possible de réduire la vitesse moyenne sur nos routes et de sauver bien des vies. Quelles mesures? Augmenter les verbalisations, infliger des sanctions en rapport direct avec la gravité de l'infraction et réaliser une politique dynamique de poursuite. Il y va en fin de compte de la sécurité de chacun, et de celle des enfants en particulier.

## Campagne contre le stationnement dangereux



L'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale s'investit entre autres dans l'amélioration des conditions de circulation routière. La cellule Mobilité de cette association conduit différentes actions dans ce

but (notamment faire tomber de moitié le nombre de morts et blessés graves sur nos routes d'ici 2010). Depuis près d'un an et demi, diverses pistes de réflexion ont été dégagées et des instruments ad hoc ont été mis en place par des acteurs impliqués dans la politique de mobilité (la Région, les communes, les zones de police, l'IBSR, la STIB,...): aménagements de pistes cyclables et de piétonniers, installations de range-vélos, aménagements de zones 30, réaménagements de ronds-points dangereux et campagnes d'information et de sensibilisation.

La dernière action en date vise le stationnement dangereux. Tout le monde s'est déjà arrêté "2 minutes" à un arrêt de bus ou sur un passage pour piétons sans réaliser que cet acte pouvait mettre en danger la vie d'un enfant, d'un cycliste ou d'un passant. La campagne de l'Association de la Ville et des Communes de Bruxelles s'attaque plus particulièrement au stationnement sur les passages pour piétons, les pistes cyclables et aux arrêts de transports en commun. Rappelez-vous qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs, à moins de 5 mètres d'un carrefour, sur des rails de trams, sur des places réservées aux personnes à mobilité réduite et en double file. Vu la densité du trafic urbain, il n'est pas toujours aisé de trouver une place de stationnement près de son lieu de destination. Cela ne doit en aucun cas vous laisser succomber à la tentation du stationnement dangereux. Chacun doit prendre ses responsabilités et, par conséquent, rejeter tout comportement irresponsable.

Moi, je n'ai pas 9 vies.

Ralentissez pour nous.

Les AP | [jesuispour.be](http://jesuispour.be) | IBSR

# Fais-toi voir dans le trafic



Fin septembre, le ministre fédéral de la Mobilité Renaat Landuyt, en collaboration avec le Mouvement des Piétons (Voetgangersbeweging), a lancé la campagne "Toi aussi, tu dois être vu". Le but de cette action est d'encourager les jeunes à se rendre visibles sur la route et d'indiquer la présence d'écoliers dans le trafic dense.

Après avoir mis en avant la visibilité des abords d'écoles au début de cette année scolaire, on veut maintenant veiller à la visibilité des enfants eux-même. D'où le slogan "Toi aussi, tu dois être vu". Cette campagne vise d'une part à faire prendre conscience aux enfants qu'ils peuvent eux-même améliorer leur propre sécurité en se rendant plus visibles et, d'autre part, à donner à l'enfant une place plus centrale dans la circulation routière. Cela augmente leur mobilité, donc leur développement, leur santé et leur indépendance.

## Le mot d'ordre: être bien vu(e)

Chaque année, des piétons et des cyclistes se font renverser parce qu'un automobiliste ne les a pas remarqués suffisamment à temps dans l'obscurité. Les enfants sont encore plus à risque: ils sont plus petits, on les voit donc moins dans le trafic. Or, un automobiliste remarque souvent un usager faible au moment même où celui-ci aperçoit la voiture. De plus, la visibilité diminue la nuit tombée ou lorsque les conditions météo sont mauvaises.

Un piéton ou un cycliste portant des vêtements sombres est vu de 20 mètres par un véhicule roulant. Avec des vêtements clairs, cette distance peut aller jusqu'à 50 mètres. Un équipement réfléchissant augmente la visibilité de celui qui le porte à 150 mètres.

Il faut en outre tenir compte de la distance nécessaire au freinage. Une voiture circulant à 30 km/h a besoin de 13 mètres pour s'arrêter, une voiture qui fait du 50 km/h est à l'arrêt au bout de 26 mètres, à 90 km/h il faut 64 mètres et à 120 km/h il faut 105 mètres pour stopper le véhicule. Plus vous êtes visible, plus vous donnez au conducteur des chances de freiner à temps. Le mot d'ordre: être bien vu!

Cette campagne de sensibilisation mêle le discours à la pratique. Tous les enfants de la première année de l'enseignement fondamental recevront une veste fluo Octopus. 90.000 vestes fluo prendront le chemin de l'école fondamentale dans les semaines qui viennent.

## La campagne Octopus

Le Mouvement des Piétons (Voetgangersbeweging) a lancé cette année la campagne Octopus pour sécuriser le chemin de l'école. Par ce biais, le Mouvement des Piétons et les partenaires associés ont voulu accélérer les mesures de sécurité routière concernant les jeunes écoliers. La petite pieuvre sympa de la campagne se retrouve aux abords des écoles. Ses 8 tentacules symbolisent le nombre élevé de partenaires qui doivent prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité de la circulation. La présence de panneaux Octopus a déjà produit des effets. La visibilité des abords d'écoles a été améliorée dans de nombreux endroits. La collaboration massive de dizaines d'écoles et de centaines de milliers d'enfants a certainement contribué à la réalisation du projet "Zones 30".



# Faites contrôler l'état de votre voiture

Malgré une diminution du nombre d'accidents mortels de la route, le facteur humain (vitesse, usage de drogue/alcool, non respect des règles de la route,...) demeure la cause principale des accidents. Toutefois, le mauvais état d'un véhicule est aussi responsable d'accidents. Sans faire l'impasse sur la qualité des routes, il est nécessaire de se rappeler que l'état de votre véhicule joue un rôle prépondérant dans la sécurité routière.

Les véhicules modernes disposent de nombreux équipements de sécurité tels que les airbags, l'ABS,... qui augmentent la sécurité des automobilistes mais qui, dans un même temps, participent à la négligence du conducteur vis-à-vis de l'état de son véhicule. Une voiture en mauvaise condition nuit à un trafic sûr. L'automobiliste n'a souvent pas conscience que la bonne marche de son véhicule est une condition essentielle à sa sécurité.

La campagne "Pensez à votre santé" est lancée pour résoudre ce problème. Grâce à la collaboration de 2.500 professionnels, vous pouvez faire contrôler gratuitement votre voiture jusqu'au 31 octobre 2005.

# Dossier

**PASSAGE PIÉTONS**  
**PARKING**



**PENSEZ À VOTRE SANTÉ.**

## Petits détails intéressants

- La surface de contact entre votre voiture et le bitume est égale à la surface de 4 cartes postales.
- 1 voiture sur 3 a au moins 1 problème avec un pneu.
- Les pneus dont la profondeur des rainures est de 3 mm (38% d'épaisseur de gomme restante) drainent 76% d'eau de moins que des pneus neufs.
- Près d'un véhicule recalé au contrôle technique sur cinq a des problèmes de feux.
- Avec une distance maximale de 100 mètres, vous voyez ...
  - ... un piéton habillé de vêtements clairs à 75 mètres
  - ... des détails jusqu'à 70 mètres
  - ... un piéton habillé de vêtements foncés à 58 mètres
  - ... un piéton habillé en noir et se trouvant droit devant vous à 25 mètres (12 mètres s'il se trouve sur la gauche).
- La distance d'arrêt moyenne est de 80 mètres à une vitesse de 100 km/h (sur route sèche).
- En cas de freinage d'urgence à 120 km/h, la distance d'arrêt est de 105 mètres sur une chaussée sèche et de 141 mètres sur sol mouillé.
- A 50 km/h, un amortisseur à moitié usé augmente la distance de freinage de ...
  - ... 2,6 mètres par temps sec
  - ... 6 mètres par temps de pluie ou avec l'ABS.
  - Les amortisseurs à moitié usés ...
    - ... augmentent l'usure des pneus de 25 %
    - ... accroissent le risque d'aquaplanage de 15 %
    - ... diminuent la stabilité dans les virages de 11 %
    - ... allongent le temps de réaction de 25 %
  - 1 voiture sur 4 de plus de 3 ans circule avec au moins un amortisseur à moitié usé.

# Isolation du toit: bon pour l'environnement et pour votre porte-monnaie

Les prix de l'énergie qui ne cessent d'augmenter rendent les ménages de plus en plus soucieux de leur consommation. Une maison peu gourmande en matière d'énergie possède deux avantages. Un avantage écologique, d'une part, puisque vous consommez et polluez moins. Et un avantage pécuniaire, d'autre part, car votre facture énergétique est moins élevée.

La chose la plus importante à faire pour rendre votre habitation économe en matière d'énergie est de veiller à son isolation thermique. L'isolation du toit ne peut faire défaut dans aucun immeuble, neuf ou déjà existant.

En matière d'isolation, le placement est tout aussi important que le choix des matériaux. La bonne isolation de votre domicile détermine en grande partie le montant de votre facture de chauffage. D'après le règlement bruxellois relatif à l'isolation thermique des bâtiments, l'épaisseur minimale d'isolation est comprise entre 8 et 10 cm. Une épaisseur de 15 cm ou plus est recommandée pour les toits, s'il y a suffisamment d'espace. Bien entendu, il importe d'isoler les autres parties d'une habitation, comme les sols, les murs ainsi que les fenêtres.

N'écoutez pas les rumeurs qui disent que votre habitation peut être trop isolée ou que l'isolation provoquerait moisissures et condensation. De telles assertions sont



fausses: la sur-isolation n'existe pas. L'humidité et la moisissure n'apparaissent pas dans des endroits bien isolés mais dans ceux où l'isolation fait défaut ou est mal posée (par exemple, dans les coins). Bien aérer son habitation est une absolue nécessité.

Isoler son logement, c'est plus que fourrer des matériaux d'isolation dans un bâtiment. Une exécution précise et un bon pla-

cement sont nécessaires afin d'éviter toute fuite, fluctuation de température, condensation et ce que l'on nomme les ponts thermiques (perméabilité à l'air).

Pour l'isolation de votre toit, vous pouvez bénéficier d'une prime à la rénovation de la Région. La subvention dépend de la localisation du bâtiment et de vos rentrées financières. Certaines parties de Jette se trouvent dans des Espaces de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation pour lesquels de plus grandes primes sont attribuées. Dans le meilleur des cas (un contrat de quartier ou des revenus faibles), les subventions peuvent atteindre jusqu'à 70% du prix des travaux. Attention! Ne commencez les travaux qu'après avoir reçu une réponse à votre demande de prime.

Pour obtenir une prime, vous devez remplir un formulaire de demande (à retirer à l'adresse ci-dessous) et joindre certains documents (acte de propriété, devis détaillé, photo couleur de la façade,...) Le tout est à envoyer par recommandé au: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Service Logement - C.C.N. - Centre de Communication du Nord - rue du Progrès 80 bte 1 - 1030 Bruxelles.

**Pour plus d'infos: [www.primerenovation.irisnet.be](http://www.primerenovation.irisnet.be) ou 02/204.14.00, du lundi au vendredi de 9h à 12h.**

## Comment se débarrasser des déchets ?

### Objets encombrants

**ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ.** Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m<sup>3</sup> d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

Pendant les mois d'été, il n'y a pas de collecte des objets encombrants les dimanches. Cette collecte est remplacée, jusqu'en novembre, par la collecte des déchets verts.

**DÉCHETTERIE RÉGIONALE.** Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les

particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

### Déchets verts et chimiques

**ENLÈVEMENT PAR LA RÉGION.** Pendant les mois d'été et jusqu'en novembre, la Région organise un enlèvement hebdomadaire des déchets verts les dimanches après-midi. Ces enlèvements ont lieu à 14h. Vous pouvez rassembler vos déchets de jardin dans de grands sacs verts et entasser les branches près des sacs.

**SERVICE DES PLANTATIONS.** Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois : 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 5 EUR/m<sup>3</sup> à partir du 3ème m<sup>3</sup>. Tarif entreprises de jardinage jet-

tois : 12,50 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois : 12,50 EUR/m<sup>3</sup>. Tarif entreprises non-jettois : 25 EUR/m<sup>3</sup>.

**COINS VERTS MOBILES.** Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les aux Coins Verts fixes communaux ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté).

**Attention !** Les vieux médicaments ne peuvent plus être déposés dans les Coins Verts. Seuls les pharmaciens peuvent les accepter.

**Calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour le restant de l'année:**

**place Cardinal Mercier (police):**  
10 octobre, 14 novembre, 12 décembre - de 17h15 à 18h15

**avenue Woeste (ND de Lourdes):**  
24 octobre, 28 novembre - de 18h30 à 19h30

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux

## Projet temporaire dans l'ancien centre administratif

Le dimanche 25 septembre, se déroulait dans l'ancien Centre Administratif (rue Henri Verrie 18) la cérémonie d'inauguration du collectif d'artistes "L'Ecurie". Ces locaux sont temporairement utilisés comme ateliers et espaces de répétition par des artistes. Les travaux de rénovation de l'ancien Centre Administratif commenceront au début de l'année prochaine, le bâtiment sera transformé en immeuble à habitations. En attendant, la commune met ces locaux à disposition de l'asbl City Mine(d) qui, grâce à son projet Precare, accueille des personnes ou collectifs désireux de développer des projets sociaux, culturels ou politiques. Infos: [www.precare.org](http://www.precare.org) ou asbl City Mine(d) - Precare - tél.: 02/779.59.00 - courriel: [precare@citymined.org](mailto:precare@citymined.org)

## Info TRAVAUX

### AVENUE GIELE

**Aménagement de circulation à sens unique et rénovation des trottoirs**

Pendant le mois de juin, la commune a sondé l'opinion des habitants des avenues Giele et Odon Warland ainsi que de la rue Van Beesen et de la chaussée de Jette. Il s'agissait de connaître l'avis des riverains quant à la mise à sens unique de l'avenue Giele. Une majorité de répondants s'est prononcée pour la circulation à sens unique de l'avenue Carton de Wiart vers le square Amnesty International. Le renouvellement des trottoirs ainsi que des aménagements nécessaires commenceront dans l'avenue Giele au début du mois d'octobre. Dès que ces travaux seront achevés, la circulation s'y fera à sens unique de l'avenue Carton de Wiart vers le square Amnesty International.

### RUES DE BAISIEUX ET GILSON

**Renouvellement des conduites d'eau**

Depuis début septembre, l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) procède au remplacement des conduites d'eau dans les rues de Baisieux et Gilson. La durée des travaux est estimée à 24 semaines. Seule la circulation locale sera autorisée dans les deux rues pendant les travaux.

### RUE VANDERBORGH

**Réaménagement des trottoirs**

Les trottoirs de la rue Vanderborgh sont en cours de réaménagement. Ces travaux prendront environ 4 mois. Seule la circulation locale est autorisée dans la rue Vanderborgh pendant les travaux.

### BOULEVARD DE SMET DE NAEYER

**Travaux de sécurisation, réaménagement de la berme centrale et rénovation des trottoirs**

Grâce aux travaux de sécurisation dans le boulevard de Smet de Naeyer et la rénovation de la berme centrale ainsi que les trottoirs, la Région de Bruxelles-Capitale a définitivement ramené le boulevard à une seule bande de circulation. Le marquage au sol d'une bande cyclable sera également réalisé. Deux canisites seront aménagés sur la berme centrale.

Après l'aménagement des trottoirs, le boulevard de Smet de Naeyer est réasphalté en différentes phases.

# Don d'organes, faites ce que vous dicte votre coeur

Grâce à l'action "Un jour il manque une pièce", les autorités ont convaincu en quelques mois plus de 1.000 Belges de se faire enregistrer comme donneurs d'organes. Bien que 35.000 personnes se soient déclarées prêtes à céder leurs organes après leur mort, des dizaines de patients meurent chaque année dans notre pays parce qu'ils n'ont pas pu recevoir un organe à temps. Plus de 1.400 patients, dont des enfants, attendent une transplantation de coeur, poumon, foie, rein ou pancréas qui leur sauvera la vie.

Le don d'organes est le premier pas qui mène à la transplantation. C'est un des plus beaux gestes de solidarité qui soit puisqu'il va même au-delà de la mort. Quoi de plus beau que d'apaiser la douleur de la mort en offrant la vie? Transformer sa mort en vie pour les autres, tel est l'unique objectif du don d'organes.

## Les donneurs

Il existe deux sortes de donneurs: les donneurs vivants et les donneurs décédés. Les donneurs vivants sont ceux sur lesquels sont prélevés des tissus qui se régénèrent (sang, moelle osseuse) et certains organes ou parties

UN JOUR,  
IL MANQUE  
UNE PIÈCE



d'organes (rein, lobe de foie et de poumon, segment de pancréas ou d'intestin). Dans le cas des donneurs décédés, la mort peut être soit de cause cérébrale soit cardiaque. La majorité des donneurs actuels sont des donneurs en mort cérébrale sur lesquels l'ensemble des organes et tissus peut être prélevé. Les donneurs d'origine cardiaque, aussi appelés donneurs à coeur non battant, constituent essentiellement une source de reins et de tissus. Les donneurs d'organes décèdent souvent d'un accident, que ce soit un accident vasculaire cérébral (AVC), un accident de la route ou autre. La loi prévoit, en Belgique, que la mort cérébrale doit être diagnostiquée par trois médecins indépendants des équipes de prélèvement et de transplantation. Ces

trois médecins doivent utiliser les techniques les plus récentes de la science pour constater le décès. Les médecins vont maintenir en vie artificielle les organes autres que le cerveau avec des appareillages spécifiques.

## Le receveur d'organes

Le receveur d'organes est un patient dont un organe ne fonctionne plus, peu ou mal. Le remplacement de l'organe déficient est dès lors nécessaire. Certains organes sont vitaux: le coeur, les poumons, le foie, les intestins. D'autres organes, comme les reins et le pancréas, peuvent bénéficier de méthodes de suppléance en attendant qu'un organe soit disponible. Cette situation n'est toutefois que temporaire et il faudra, à terme, procéder au

remplacement de l'organe déficient.

## L'enregistrement

Si vous souhaitez sauver une vie après votre mort, vous pouvez vous faire enregistrer comme donneur(-euse) d'organes auprès de l'administration communale. D'après la loi sur le prélèvement et la transplantation d'organes, chaque Belge est un(e) donneur(-euse) d'organes potentiel(le). Dans les faits, on utilise presque uniquement les organes des personnes qui ont exprimé de leur vivant leur volonté expresse de faire don de leurs organes après leur mort. Si vous vous opposez absolument à ce que vos organes soient prélevés après votre décès, vous pouvez également le faire savoir par une déclaration. Si vous avez fait enregistrer votre intention de donner, il vous est de toute façon toujours possible de changer d'avis. En tant que Jettois(e), vous pouvez vous faire enregistrer comme donneur(-euse) d'organes auprès du service social communal. Prenez rendez-vous avec le responsable du service Jacques Mestag au 02/422.31.05.

Plus d'infos: [www.beldonor.be](http://www.beldonor.be)

# Monoxyde de carbone, faites attention !

Le monoxyde de carbone (CO) cause chaque année des milliers d'accidents, mortels pour une centaine d'entre eux. En Belgique, le CO est responsable de la majorité des morts accidentelles par intoxication. 80% des cas surviennent entre les mois d'octobre et avril. La plupart des accidents se produisent les week-ends. Dans de nombreux cas, la cause d'intoxication au monoxyde de carbone est un chauffe-eau domestique.

## Qu'est-ce que le CO?

Le CO est un gaz inodore, incolore, insipide et non-irritant qui se forme naturellement lors de toute combustion (incomplète) de bois, charbon, mazout, gaz... Cela implique que tout appareil de chauffage ou chauffe-eau constitue une source potentielle de CO. Les risques augmentent lorsque les appareils (chauffage ou chauffe-eau) ne sont pas reliés à une cheminée qui évacue les gaz de combustion, lorsque les appareils sont mal installés, mal entretenus ou ne sont pas correctement réglés. Il existe également un risque dans des espaces trop restreints ou qui ne sont pas suffisamment aérés. Une cheminée qui tire mal représente aussi un danger.

## Les symptômes d'une intoxication

Les premiers signes d'une intoxication au CO sont bénins et passent souvent inaperçus: migraine, nausée et fatigue inexplicable. Par la suite, surviennent les vomisse-

ments, les vertiges et une perte de conscience qui peut mener au coma voire même entraîner la mort.

## Comment réagir face à une intoxication au CO?

1. Ouvrir portes et fenêtres.
2. Eteindre dès que possible l'appareil en cause.
3. Sortir la victime.
4. Appeler une ambulance et demander qu'il y ait de l'oxygène à bord.
5. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement le bouche à bouche.

Le risque d'intoxication au CO est plus élevé par temps froid. Les portes sont alors fermées et les interstices bouchés. Mais il l'est également lorsque le temps se radoucit et que les appareils de chauffage sont fermés de sorte que peu d'oxygène y arrive et alors la combustion se fait de manière incomplète. Un climat stable, sans vent, constitue un risque potentiel lorsque les cheminées tirent moins bien. A contrario, un temps venteux peut lui aussi s'avérer dangereux si le vent renvoie les gaz de combustion dans l'évacuation. Pour se prémunir d'une intoxication au CO, il faut faire installer chauffe-eaux et appareils de chauffage par un installateur agréé et bien aérer les pièces, surtout celles dans lesquelles sont placés chauffe-eau et/ou appareil de chauffage.



## Semaine internationale d'orgue de Bruxelles

Du 16 au 23 octobre 2005

La 26ème édition de la Semaine d'Orgue aura lieu du 16 au 23 octobre dans notre capitale. Des musiciens belges et étrangers de renom, principalement des organistes, donneront des représentations. Cette manifestation culturelle est suivie chaque année par des milliers de mélomanes venus des quatre coins de notre pays et même d'ailleurs.

### Dimanche 16 octobre à 16h

Concert d'ouverture dans la Cathédrale Saints Michel et Gudule

Organiste titulaire: Jozef Sluys (B)  
Trompette: Ward Opsteyn (B)  
Oeuvres de Bruhns, Bach et Laporte.

### Lundi 17 octobre 2005 à 20h

Cathédrale Saints Michel et Gudule  
Thierry Mechler (F)

'Die Kunst der Fuge' van J.S. Bach.

### Mardi 18 octobre 2005 à 20h

Cathédrale Saints Michel et Gudule  
Paul Hale (G-B)

Oeuvres de maîtres britanniques, J.S. Bach, C. Franck et L. Vierne

### Mercredi 19 octobre 2005 à 20h

Eglise Notre-Dame de Laeken  
Ben van Oosten (NL)

Oeuvres de J.N. Lemmens, C. Franck, L. Vierne et L.J. A. Lefebure.

### Jeudi 20 octobre 2005 à 20h

Cathédrale Saints Michel et Gudule  
José Enrique Ayarra Jarne (SP)

Oeuvres de maîtres espagnols, Buxtehude et Bach.

### Vendredi 21 octobre 2005

Eglise Saint-Servais de Schaerbeek  
Alexander Fiseisky (RUS)



Oeuvres de maîtres russes, Mendelssohn, Reger et Liszt.

### Samedi 22 octobre 2005

Journée de l'Orgue  
Collège Saint-Michel à Etterbeek

10h30: Zbigniew Kruczek (Pol), quartet s.l.d. Olivier Dufour.

Oeuvres de J. Bonnet, L. Vierne et de l'organiste

présent

11h30: Jan Van Mol (B), soprano Cristel De Meulder.

Oeuvres de compositeurs belges tels que Lemmens, Benoit, Callaerts, Mortelmans, Maily et Peeters

12h30: Bert van den Brink (NL), Jasper van Hulten (batterie) et Clemens van der Feen (contrebasse)

Jazz et Blues

Pendant la pause de midi: film 'Superoctav' de Gerard Pels

15h: Jürgen Kursawa exécute l'intégrale de 'Le Chemin de la Croix' (sur le texte de Paul Claudel) du compositeur français Marcel Dupré.

Avec projection de diapositives de l'artiste visuel Egon Stratmann.

### Samedi 23 octobre à 16h

Concert de clôture à la Cathédrale Saints Michel et Gudule

Harald Vogel (D)

Oeuvres de D. Buxtehude et J.S. Bach.

L'accès à ces concerts est de 6 EUR / 8 EUR

Pour la Journée de l'Orgue: 10 EUR pour la journée entière ou 3 EUR par concert

Infos: <http://home.tiscali.be/semorgelweek>, courriel: [semorgweek@yucm.be](mailto:semorgweek@yucm.be), tél. 02/219.26.61 (tous les jours ouvrables entre 14h et 17h).

## A Jette, sans ma voiture

# Une joyeuse animation pour faire la fête à la mobilité

Le dimanche "En ville, sans ma voiture", organisé dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui a lieu chaque année du 16 au 22 septembre, entre progressivement dans les habitudes des Bruxellois. Cette journée festive connaît un succès croissant. Le 18 septembre dernier, jeunes et moins jeunes, privés durant quelques heures de tout véhicule à moteur, ont chaussé les bottines de marche, enfilé une paire de rollers, enfourché un vélo ou pris d'assaut les transports en commun, gratuits pour l'occasion. Principal bémol au tableau : l'indiscipline de nombreux cyclistes d'un jour qui avaient oublié l'existence du code de la route. L'un des effets positifs de cette opération est sans aucun doute son impact bénéfique sur l'environnement.



dans les allées du marché. De l'avis des maraîchers présents, ce n'était toutefois pas l'affluence des grands jours. Bon nombre de Jettois ou d'habitants des environs avaient fait le déplacement à pied ou à vélo, mais les visiteurs issus de communes plus lointaines avaient renoncé à leurs emplettes dominicales. "S'il avait fait mauvais, je serais restée chez moi", précise d'ailleurs cette maraîchère.

L'opération "A Jette, sans ma voiture" était avant tout placée sous le signe des animations de quartier. Des repas festifs et des jeux pour enfants ont été organisés par les habitants de plusieurs rues. Ainsi, la rue Lenoir avait un petit air 1900 avec ses habitants costumés et son estaminet décoré de photos d'époque. Tout au long de la journée, le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin ont sillonné à vélo les artères de la commune, s'entretenant avec les Jettois pour commenter cette opération et exposer leurs projets en matière de mobilité.



Au-delà du côté festif de cette journée sans voitures, l'objectif est d'amener une prise de conscience de la nécessité de repenser nos modes de déplacement. Dans les villes (et particulièrement en Région bruxelloise) la mobi-

lité frise souvent l'immobilité. L'explosion des prix du pétrole est un argument supplémentaire pour remettre en cause l'usage intensif de la voiture. Le 18 septembre, chacun a pu tester des moyens de transport alternatifs. Dans des conditions hors normes, certes. Mais tout de même... On peut espérer que cette expérience amènera progressivement un changement dans les mentalités.

### Une journée sans voitures... un plus pour l'environnement

A l'occasion de la journée "En ville sans ma voiture", le laboratoire de recherche en environnement de l'IBGE mène une étude comparative afin d'évaluer les effets d'une telle journée sur l'environnement bruxellois. Les résultats sont impressionnants. Le 18 septembre dernier, l'air de la rue de la Loi, fortement exposée au trafic, présentait une concentration de monoxyde d'azote dix fois inférieure à la moyenne d'un jour de semaine, tandis que la quantité de monoxyde de carbone était trois fois moindre. Dans les tunnels et sur le Ring, ces différences étaient encore plus fortes. On a en effet relevé dans le tunnel Léopold II une concentration de monoxyde d'azote 112 fois inférieure à un jour de semaine. Les nuisances sonores ont également été réduites de manière significative. Les stations d'Auderghem et de Laeken ont mesuré des niveaux sonores de 8,5 à 12,4 fois moins élevés qu'en temps normal. Cette journée sans voitures est sans aucun doute la plus saine de toute l'année.



lité frise souvent l'immobilité. L'explosion des prix du pétrole est un argument supplémentaire pour remettre en cause l'usage intensif de la voiture. Le 18 septembre, chacun a pu tester des moyens de transport alternatifs. Dans des conditions hors normes, certes. Mais tout de même... On peut espérer que cette expérience amènera progressivement un changement dans les mentalités.



Cette année, notre administration communale avait prévu un stand d'information sur la place Cardinal Mercier. On pouvait y obtenir des renseignements sur les animations, promenades pédestres et randonnées cyclistes organisées dans les 19 communes à l'occasion de cette journée sans voitures. De nombreuses brochures sur le thème de la sécurité routière, la mobilité et l'environnement étaient également disponibles, de même que différents plans retraçant les grandes lignes de la mobilité à Jette (zones 30, zones de stationnement payant,...).

Sous un beau soleil, une joyeuse animation régnait

## La "Ferme pour Enfants": un anniversaire joyeux !

La "Ferme pour Enfants" soufflait ses 20 bougies les 10 et 11 septembre derniers. De l'avis des organisateurs, cette édition fut un succès. Il faut bien admettre que toute l'équipe de la ferme et son président Louis Vandenhede, aidés d'une cinquantaine de volontaires (notamment des scouts), avait mis les petits plats dans les grands. Un projet nourri et réfléchi depuis un bon bout de temps et deux semaines d'intenses préparatifs ont fait de ce week-end une réussite. Les conditions climatiques ont certainement joué un rôle dans l'attrait que de nombreuses familles ont éprouvé pour la vie rurale: une mère de famille, ravie d'être là, expliquait "finalement, la météo étant incertaine, nous avons décidé de ne pas partir à la mer mais de venir ici. On ne peut pas dire que nous avons perdu au change, les enfants s'amusez tout autant".

### Pour tous les goûts

Samedi, sous le soleil, c'était Byzance. Les enfants ont pu démontrer leurs talents de grimpeurs sur un mat de cognac garni de cadeaux. D'autres se sont essayés aux

joies de l'équitation sur des poneys qui, vu le nombre de bambins empressés, se sont quelques fois montrés récalcitrants. Les petits intrépides se sont lancés à l'assaut



d'un parcours à la Indiana Jones. Du côté des parents, ils profitaient de la journée ensoleillée en dégustant une boisson fraîche, un morceau de tarte, une part de



quiche, un bol de soupe, ou en achetant les produits artisanaux fabriqués à la "Ferme pour Enfants". Confitures, miels et autres crèmes se sont bien vendus. Il y en avait vraiment pour tous les goûts.

Dimanche, rebelote. Le ciel plutôt menaçant n'est finalement pas tombé sur la tête des visiteurs qui étaient presque aussi nombreux que la veille.

Toutes les activités proposées n'ont pas fait de l'ombre aux animaux. Chèvres, cochons et poules ont eux aussi attiré leur lot de curieux et d'enfants émerveillés.

La fête de la "Ferme pour Enfants" a, en outre, servi le projet de l'asbl, à savoir: sensibiliser les petits et les grands à la nature et à l'environnement.

A la fermeture des portes, à juger par les nombreuses mines réjouies des visiteurs, celles et ceux qui ont oeuvré à faire de cet événement une réussite se sont tous dit que les efforts consentis en valaient vraiment la peine. Joyeux anniversaire à la ferme et à l'année prochaine!

# L'accueil extra-scolaire: bien plus que de la surveillance

Fête de la Communauté française oblige, le 27 septembre dernier était un jour de congé pour tous les écoliers et étudiants inscrits dans un établissement scolaire francophone. La plupart des écoles maternelles et primaires organisaient néanmoins, comme à l'accoutumée, des garderies pour tous les enfants dont les parents travaillent. Cette année, les élèves des écoles communales jettoises qui restaient à la garderie ont pu profiter des animations de Planet Eveil et des Ateliers de Caroline. Cette journée s'inscrivait dans le cadre des efforts d'amélioration de l'accueil extra-scolaire, sous l'égide de Didier Paternotte échevin de l'Enseignement francophone et Benoît Gosselin échevin de la Jeunesse francophone. En s'adonnant à des jeux de société coopératifs et en donnant libre cours à leur créativité artistique avec de la terre glaise, les élèves ont pu apprécier la garderie, différemment.



avant et après les cours, la garderie a vu le jour parce que la société se modifiait. Les femmes ne restent plus à la maison et les deux conjoints d'un ménage prestent souvent les mêmes heures de travail à l'extérieur. A l'heure de la flexibilité accrue du temps de travail, les personnes avec des enfants à charge ont souvent des horaires professionnels difficilement conciliables avec ceux de l'école. Depuis quelques temps, la notion de garderie est en train d'évoluer. De plus en plus, les pouvoirs organisateurs prennent conscience que l'accueil extra-scolaire, ce qu'on appelait autrefois la garderie, peut avoir une autre mission que d'assurer la simple surveillance des enfants après l'école. La garderie n'est pas un temps transitoire

## Une (r)évolution

Créée à l'origine parce qu'il fallait des structures permettant d'accueillir les enfants

entre l'école et la maison où l'enfant attend ses parents mais bien un moment durant lequel il est au centre d'un projet éducatif structuré. Les surveillants sont des auxiliaires d'éducation sensibilisés à leur mission pédagogique.

## Un double objectif

C'est dans le cadre de la formation continue des auxiliaires d'éducation que des animateurs externes ont proposé des ateliers dans les écoles communales francophones de Jette, le 27 septembre dernier. Cette action avait un double objectif. D'une part, montrer aux auxiliaires comment mettre en place les activités ludiques et structurantes auxquelles ils (elles) ont déjà été quelque peu formé(e)s. D'autre part, démontrer aux enfants, par le biais de jeux coopératifs et créatifs, qu'il y a plus que des jeux où il faut gagner à tout prix.

Le succès de cette journée de formation/animation laisse à augurer que d'autres actions de ce genre verront le jour dans l'avenir.

**Planète Eveil (jouets et matériel pédagogique) - rue De Wand 130 à 1020 Bruxelles - tél.: 02/262.34.32**

**Les Ateliers de Caroline - rue Léon Theodor 151 à 1090 Jette - tél.: 02/461.36.90.**

## Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau centre Primavera organise un groupe de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème. Ce mois-ci: "Pourquoi ruminer en solo?"

**Rencontre autour d'un thème: "Pourquoi ruminer en solo?"**

**le 14 octobre 2005 de 13h30 à 15h30**

au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Une inscription préalable est nécessaire.

**Informations: SSM Primavera - tél.: 02/428.90.43**

## Deux ateliers de l'asbl "Humania": pour vous défendre et vous détendre

L'asbl "Humania" propose deux ateliers qui débutent ce mois d'octobre. L'association se propose de vous inculquer les attitudes à adopter en cas de harcèlement moral/manipulation. Elle tentera aussi de vous aider dans votre développement personnel.

**- Harcèlement moral/manipulation. Savoir se défendre.**

D'un abord sympathique et séduisant, les harceleurs deviennent rapidement tyranniques. On s'est longuement focalisé sur la violence physique alors que la violence psychologique est tout aussi destructrice. La série de 4 ateliers indissociables a pour but de déceler les harceleurs dès leur première tentative et d'apprendre à déjouer leurs tactiques afin de se protéger et de s'en débarrasser. Le prix de la série d'ateliers est fixé à 40 EUR.

Les mardis (de 20h à 22h): 18/10, 8 et 22/11, 6/12

Les samedis (de 10h à 12h): 22/10, 19 et 26/11, 10/12

**- Développement personnel. Optimiser ses ressources**

Profiter des bouchons de la circulation pour se relaxer? C'est apparemment possible. La sophro-relaxation apporte ce bien-être. Elle aide à optimiser ses ressources, à diriger sa vie grâce à une prise de conscience accrue. Une série de 5 ateliers vous en livre les secrets pour un prix fixé à 50 EUR.

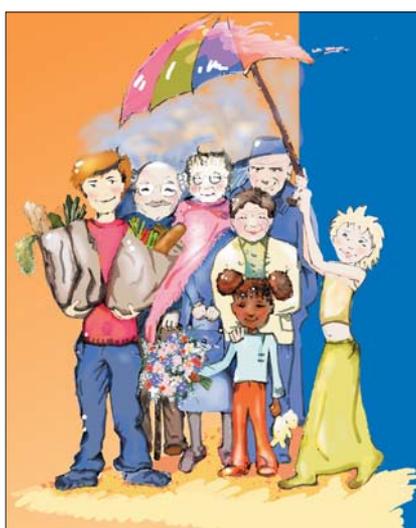
Les samedis (de 10h30 à 12h30): 15 et 29/10, 19 et 26/11, 10/12.

**Renseignements et inscriptions: asbl "Humania" - avenue Swartenbrouck 3 à 1090 Jette - tél.: 02/479.92.75.**

# Entour'âge vous invite à une rencontre-débat des aînés

Entour'âge est le projet de promotion de la santé de la commune de Jette coordonné par l'échevine Christine Gallez, avec le soutien du ministère de la Communauté française, et la collaboration active des asbl L'Abordage, Centre d'Entraide et Espace-femmes. Il recherche les réponses les plus adéquates aux besoins des personnes âgées et souvent isolées en vue d'améliorer leur qualité de vie au sein de leur quartier. Dans le cadre de ce projet, l'asbl "Ages et Transmission" a été invitée pour une conférence-débat sur le thème de la vie après la retraite. Cette rencontre-débat des aînés sera organisée le mardi 18 octobre 2005 à 13h45 au Centre culturel Armillaire à Jette.

Depuis 8 ans déjà, l'asbl "Ages et Transmission" cherche à valoriser la place des aînés dans la société. Cette association le fait par le biais de trois champs d'action: les conférences, les actions sur le terrain et la mise en évidence du rôle de passeurs de mémoire que peuvent jouer les aînés. Le 18 octobre 2005, Michèle Piron, médecin de formation et présidente de l'association "Ages et Transmissions", viendra donner une conférence sur le thème de la retraite. Cette rencontre interactive s'adressera aussi bien à celles et ceux qui sont à la retraite qu'aux personnes encore actives. La problématique de la retraite se pose avec de plus en plus d'insistance à une époque où l'espérance de vie s'allonge.



## Beaucoup d'interrogations

La réalité de la vie de pensionné(e) est loin des habituelles images fournies par les médias et les agences de publicité. Etre retraité(e) ne signifie pas vivre dans l'oisiveté, voguant de croisières en city-trips. Cela ne signifie pas non plus être isolé(e), grabataire sans aucun intérêt. La retraite représente beaucoup plus que ces images d'Épinal. Si, pour la plupart d'entre nous, la pension évoque un temps de liberté où l'on peut enfin prendre soin de soi, elle suscite beaucoup d'interrogations auprès de ceux qui y sont confrontés. En effet, la mise à la retraite n'est pas nécessairement bien vécue par tout le

monde. Une bonne partie des jeunes retraités réalise après une période plus ou moins longue qu'ils ne sont pas en vacances perpétuelles. Une fois pensionné(e), il faut apprendre à réorganiser son temps. C'est notamment à ce niveau qu'intervient "Age et Transmission": les conférences données servent à sensibiliser les aînés aux activités à choisir pendant leur retraite. Une telle sensibilisation passe nécessairement par une réflexion personnelle au cours de laquelle chaque participant s'interroge sur ses propres aspirations.

## Mettre fin aux craintes

Que faire de tout ce temps soudainement disponible? Qu'en est-il de la maladie? Et l'isolement? Le couple va-t-il bien supporter ce passage? La conférence-débat "Retraiter ma vie" répondra à toutes ces questions et permettra de relativiser les craintes liées à la fin de la vie professionnelle. Que l'on ait envie de se tourner vers le bénévolat ou de commencer à se préoccuper de soi-même, à la retraite, ce qui importe, c'est de prendre son temps.

**Conférence-débat: "Retraiter ma vie" avec Michèle Piron**

**le 18 octobre 2005 à 13h45**

au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

**Renseignements et inscriptions: tél.: 02/423.12.09**

# Une multitude de choses à faire

Le mois d'octobre fourmille d'activités organisées sous l'égide de Lucien Vermeiren, échevin des Seniors francophones. Que vous soyez gastronome, amateur de spectacle ou féru de culture, le service Seniors de la commune de Jette a quelque chose à vous proposer.

## Mardi 11 octobre 2005

**Excursion à Lille.** Un arrêt en matinée au Mont Rouge et au Mont Noir, suivi d'un dîner-spectacle au Cabaret "Les Folies de Paris" à Lille, avec la nouvelle revue "20 ans de rires, d'émotions et de folies..." Prix: 62 EUR comprenant spectacle, dîner avec boissons et transport.

## Mardi 18 octobre 2005

**Excursion à Upigny.** Visite guidée des

champs d'élevage d'oies et des ateliers de fabrication du foie gras, suivie d'un dîner gastronomique et d'un petit pas de danse si vous le désirez. Prix: 45 EUR ou 55 EUR selon le menu choisi. Le transport est compris dans le prix.

## Dimanche 23 octobre 2005

**Annie Cordy** présentera son spectacle "Que du Bonheur" dans la magnifique salle "Le Forum" à Liège. Prix: 41 EUR comprenant le spectacle et le transport en autocar.

## Dimanche 30 octobre 2005

**Opérette "La Périchole"** de J. Offenbach, au Centre Culturel d'Auderghem. Prix: 30 EUR comprenant le spectacle et le transport.

## Jeudi 3 novembre 2005

**Grand Show International** "Bruxelles Joyeuse, c'est formidable", dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts. Prix: 15 EUR comprenant le spectacle et le transport.

**Infos et inscriptions : service Seniors**



## Cours de coupe et de couture: modification

Les travaux commencés en mars 2005 au Pavillon Wouters n'étant pas encore terminés, les cours de coupe et couture se donneront les vendredis 7, 14 et 21 octobre 2005 de 14 à 17h00 au Centre Armillaire (bd. de Smet de Naeyer 145).

Le pavillon Wouters devrait être disponible à partir de la 3ème semaine du mois d'octobre.

**Infos: service Seniors**

## Quizz Senior: comme à la télé !

A l'initiative de l'Echevinat des Seniors francophones et en partenariat avec Iceberg, la commune de Jette propose une nouvelle activité: le "Quizz Senior". Des questions de différentes catégories (logique, langue française, actualités, histoire-géo, sciences, TV-cinéma) sont projetées sur écran géant et mêlent images, sons et vidéo. Les participants répondent à l'aide d'un boîtier électronique.

**Intéressé(e)? Participez aux démonstrations gratuites les: vendredi 7 octobre 2005 samedi 8 octobre 2005**

à la salle polyvalente de la Bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6/ 2ème étage).

**Inscrivez-vous sans plus attendre au 02/469.14.93 pour connaître les horaires**

## Le Centre gériatrique Magnolia

rue Léopold 1er 314 à Jette

RECHERCHE

POUR SES DIFFÉRENTS SERVICES DES VOLONTAIRES POUR...

... rendre visite aux résidents, patients en chambre

... être à l'écoute

... aider les personnes au moment des repas

... accompagner lors des activités

Formation assurée.

Tél. 02/421.00.20 (M. Timmermans)

## Monologue et vidéo de Maurice Blanchot

Dans le premier chapitre de son roman "Thomas l'obscur", Maurice Blanchot fait le récit d'un homme qui fait face à la mer, décide de s'y baigner, se confronte à une mer hostile et à la tentation de ne pas en revenir. La présentation du monologue se conclut par une vidéo conçue pour laisser un espace de transition entre la fin du texte et la sortie du théâtre.

La mise en scène est de Caroline Logiou, l'interprétation est assurée par

Anne Moeremans. La vidéo est réalisée par Benoît Dhennin.

**Monologue et vidéo autour de "Thomas l'obscur", chapitre 1er**

**le 28 octobre 2005 à 20h30**

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR

**Infos et réservations: tél. 02/426.64.39**

## AGENDA

OCTOBRE

Du 1 au 15.10: Exposition Le Brussels Miroir (photographie). Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Infos: Baudoux-Godart au tél./fax: 02/736.41.51 - courriel: baudoux.godart@sky-net.be

8.10: Conférence "Clés pour la Musique". Au Centre

Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) à 14h30. Entrée: 3 EUR. Infos au 02/426.64.39.

8.10: Théâtre "L'homme de la Mancha". A la Salle communale des fêtes (Place Cardinal Mercier 10) à 20h. Entrée: 15 EUR. Infos au 02/426.64.39.

Du 12 au 16.10: La Fureur de lire "A la rencontre de MSF". A la bibliothèque de Jette (place Cardinal Mercier 10). Infos au 02/426.05.05 - courriel: bpno.jette@bibli.cfwb.be

13.10: à 14h30, Conférence "L'évangile d'un libre penseur. Dieu serait-il laïque?" par Gabriel Ringlet, dans le cadre de l'antenne interuniversitaire. Dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Prix: 4 EUR/conférence. Infos au 02/423.12.66.

18.10: Conférence-débat "Retraiter ma vie" avec Michèle Piron. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) à 13h45. Infos au 02/423.12.09.

20.10: Conférence Cent ans de jazz. Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) 14h15 à 17h15. Entrée: 5 EUR. Infos: 02/426.64.39.

21.10: Chanson française. Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) à 20h30. Entrée: 10 EUR - 8 EUR sur réservation. Infos au 02/426.64.39.

28.10: Monologue et vidéo autour de "Thomas l'obscur". Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) à 20h30. Entrée: 5 EUR. Infos au 02/426.64.39.

29.10: à 20h30, nuit de blues avec Claude Bourbon. Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée: 10 EUR. Infos: tél. 02/426.64.39.

Du 29.10 au 13.11: Exposition du Cercle d'Art Jecta Kunstring. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Infos au 02/427.73.07.

## Antenne Interuniversitaire

Mise sur pied à Jette en 1996, l'Antenne Interuniversitaire entame déjà sa 10ème saison sous l'égide du Collège des Bourgmestres et Echevins et de Lucien Vermeiren échevin de la Communauté française.

### Au programme ce mois-ci:

**13 octobre 2005 à 14h30: "L'évangile d'un libre penseur. Dieu serait-il laïque?" par Gabriel Ringlet, Pro-recteur de l'UCL, Professeur ordinaire Département de communication sociale.**

Cette conférence se tiendra dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier, n° 10 au dessus de la bibliothèque communale).

Au prix fixe de 4 EUR/conférence, les conférences de l'Antenne Interuniversitaire s'adressent à toute personne intéressée et non pas uniquement aux Jettois.

**Renseignements: Commune de Jette - service Seniors - tél.: 02/423.12.66.**

## Infos et inscriptions Service Seniors

La Maison communale  
chaussée de Wemmel 100  
à 1090 Jette

Entresol - bureau 043  
(ascenseur : étage ET)

**Ouvert au public: le lundi, mardi, mercredi et vendredi, entre 10h00 et 11h30 et le jeudi entre 14h00 et 15h30.**

Tél.: 02/423.12.66

Courriel: phellem@jette.irisnet.be

## COURS DE DANSES DE SALON

POUR LES 50+ et les SENIORS

La danse présente de multiples avantages. Elle permet de rencontrer de nouvelles personnes, facilite les contacts et entretient la forme. Si cela vous tente, des cours de danse de salon sont organisés par la commune de Jette. Ces cours, qui existent depuis 4 ans déjà, reprennent le mardi 11 octobre.

**Amusez-vous en apprenant la valse, le tango, le cha-cha-cha, la salsa etc...**

Que les messieurs ne soient pas timides, les dames recherchent des cavaliers! Les cours sont donnés par un moniteur expérimenté (ancien compétiteur).

Attention, les travaux entamés en mars dernier au Pavillon Wouters ne sont toujours pas terminés. Dès lors, les deux premiers cours se donneront exceptionnellement dans la salle des Fêtes de la place Cardinal Mercier 10 à Jette. Les cours de danse de salon se réinstalleront au Pavillon Wouters (rue Wouters 12 à 1090 Jette, près de l'Abbaye de Dieleghem) à partir de la troisième semaine du mois d'octobre.

**Infos : service Seniors**

## CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02/423.12.70).

### Félicitations...

... aux époux Guarnieri-Sollima. Ils ont fêté leurs noces d'or le 10 septembre 2005.

... aux époux Libersens-Battaille. Ils ont fêté leurs noces d'or le 10 septembre 2005.

... aux époux Mennekens-Van Aenrooyde. Ils ont fêté leurs noces d'or le 14 septembre 2005

... aux époux Van Winghe-Lefevre. Ils ont célébré leurs noces de diamant le 24 septembre 2005.

# “A la rencontre de MSF” à la bibliothèque



Médecins sans frontières dispose de supports pédagogiques destinés aux enseignants et à leurs élèves de tous âges.

Si cela vous intéresse, prenez contact avec Cécile Béduwé (tél: 02/474.74.74) ou surfez sur [www.msf.be](http://www.msf.be)

Dans le cadre de la “Fureur de lire”, du 12 au 16 octobre, la bibliothèque de Jette ouvre ses portes à Médecins sans frontières (MSF). Outre le témoignage d’expatriés, MSF présentera le matériel pédagogique que l’association met à la disposition des jeunes et des enseignants. L’objectif affiché est d’ouvrir l’horizon des jeunes à d’autres cultures et réalités et de leur faire prendre conscience de l’importance de l’aide et des

valeurs humanitaires. Deux rencontres gratuites seront organisées.

- Le mercredi 12 octobre, de 14h à 18h, rencontre avec une personne travaillant pour MSF qui, photos et documents à l’appui, témoignera de la réalité du travail sur le terrain. Tous les jeunes de 10 à 15 ans sont les bienvenus.

- Le samedi 15 octobre, dès 10h, petit-déjeuner suivi d’une rencontre-débat avec Stéphane Courteuse, animateur à MSF qui répondra à toutes les questions que l’on peut se poser par rapport à l’action et à la vie quotidienne d’un médecin sans frontières.



La Fureur de lire  
“A la rencontre de MSF”

du 12 au 16 octobre 2005

à la bibliothèque de Jette (place Cardinal Mercier 10)

Infos: Myriam Gathon et Nicole Roukens  
- tél.: 02/426.05.05 - courriel: [bpno.jette@bibli.cfwb.be](mailto:bpno.jette@bibli.cfwb.be)



## Alcante: un talentueux scénariste jettois Créateur de la série BD à succès Pandora Box

Didier Swysen, Jettois de 34 ans, compte parmi les scénaristes les plus prometteurs de l’univers BD. Sous le pseudonyme d’Alcante, contraction des prénoms de ses deux fils chéris Alexandre et Quentin, il est le créateur de la série BD à succès “Pandora Box”.

**Huit albums, sept dessinateurs, un scénariste**

En culottes courtes déjà, Didier Swysen était passionné de bandes dessinées. C’est à travers les aventures de Tintin ou Spirou qu’il a appris à lire. Son cousin, qui montrait déjà de bonnes dispositions au dessin et qui par la suite a publié une quinzaine de BD en tant que dessinateur, a stimulé la passion naissante de Didier Swysen pour le neuvième art. Enfant, le désormais Alcante, a écrit ses premières BD, pièces,...

En 1995, il gagne le concours BD de Spirou et voit son histoire publiée dans le magazine. Dès 2002, ses histoires courtes sont publiées régulièrement dans l’hebdomadaire. Ces histoires constituent les prémisses de sa première grande série “Pandora Box”. “Pandora Box”, ce sont huit albums avec comme point de départ les sept péchés capitaux. Le huitième album est dédié à l’espoir. Vu qu’il n’y a, dans la série, aucun personnage récurrent et que les sept péchés sont indépendants les uns des autres, l’éditeur Dupuis a choisi de travailler avec sept dessinateurs différents. Chacun dans un style réaliste. Les dessinateurs, sur base d’un dossier et d’une courte description de contenu, ont eux-même choisi leur histoire préférée. Comme chaque dessinateur a choisi une histoire différente, le puzzle de la série s’est facilement mis en place. “Pandora Box”, dont les quatre premiers épisodes sont déjà sortis et dont la parution des tomes cinq et six - “L’Avarice” et “L’Envie” - est attendue pour le mois d’octobre, recueille les suffrages en Belgique, en France, en Suisse, aux Pays-Bas et au Québec. Il est vrai qu’il existe en Belgique une vraie culture de la bande dessinée avec 10 millions d’albums vendus chaque année.

**Aux frontières du réel**

Les sept péchés capitaux, combinés à la technologie moderne et au mythe antique grec constituent le point de départ de la série “Pandora Box” est. Les scénarios forts laissent aussi poindre une attaque contre le pro-

grès galopant et les risques des innovations technologiques. C’est une phrase du discours du roi Baudouin tenu en ouverture de l’exposition universelle de 1958 qui a donné à Didier Swysen l’idée du concept de “Pandora Box”: “La technique exige, pour être un élément de progrès, un développement simultané de nos valeurs morales”. Les histoires se déroulent aux frontières du réel, avec des nouvelles technologies tels des clones et de l’intelligence virtuelle mais également des problématiques bien contemporaines comme la maladie de la vache folle ou le dopage. L’ensemble peut donner un résultat amusant lorsque la réalité semble dépasser la fiction. Exemples: le bébé cloné du premier tome s’appelle ‘Adam’, la secte des Raéliens a fait savoir peu après qu’elle avait soi-disant mis au monde le premier bébé cloné dont le nom est ‘Eva’. Dans “La Gourmandise”, le scénariste explique les origines de la maladie de la vache folle par la présence de placenta humain dans la nourriture du bétail. Des chercheurs ont récemment mis en avant l’idée

que la maladie de la vache folle existerait en Inde en raison des restes humains dispersés dans les eaux du Gange et qui se mélangent aux farines.

**Projets d’avenir**

Scénariste, Didier Swysen éprouve beaucoup de respect pour Van Hamme (XIII, Thorgal, Largo Winch,...), Alan Moore (Watchmen, V pour Vendetta,...), Cothias (Les sept vies de l’épervier) et Makyo (Balade au bout du monde). Il aimerait collaborer avec Alex Alice (Le Troisième Testament), Franq (Largo Winch) ou Rosinski (Thorgal). Ce jeune auteur de talent rêve aussi d’un jour écrire un scénario de film. En attendant, les scénarios de la série “Pandora Box” sont écrits et ce scénariste semi-professionnel travaille à d’autres projets. Il discutera bientôt avec l’éditeur Dupuis de ses projets d’avenir, allant d’une série historique à des récits à trame surnaturelle. Quoi qu’il en soit, nous n’avons pas fini d’entendre parler de ce conteur d’histoires à l’imagination débordante.

Pour plus d’infos sur la série BD “Pandora Box”: [www.pandorabox.dupuis.com](http://www.pandorabox.dupuis.com)

Les versions françaises des tomes 5 et 6 de “Pandora Box”, “L’Avarice” et “L’Envie”, sortent le 5 octobre. Les versions néerlandaises de ces tomes, “De Hebzucht” et “De Afgunst” paraîtront au début du mois de novembre.

Le 15 octobre, Alcante et Alain Henriët (“L’Envie”, tome 6) seront présents pour une séance de dédicaces à BD Paradise, avenue de Jette 316.

Les samedi 8 et dimanche 9, Alcante et les dessinateurs de la série assisteront à une séance de dédicaces au Belgium Comics Festival, à la Maison communale de Saint-Gilles, place Van Meenen à 1060 Saint-Gilles.

## 2 talents belges en concert au Centre Armillaire



Le vendredi 21 octobre 2005 à 20h30, la chanson française arborera des couleurs noir, jaune, rouge au Centre Armillaire. Pascale Delagnes et Olivia Le Clercq, deux jeunes chanteuses belges de talent, se produiront sur la scène du Centre Armillaire.

**Olivia Le Clercq**

Assurant la première partie de la soirée, Olivia Le Clercq, licenciée en journalisme, a toujours aimé la plume. Ses textes sont remplis d’humour, d’ironie et de poésie. Amateurs d’humour acide à vos agendas! Après de nombreux tours de chant en Wallonie mais aussi à Montréal (2003), Olivia Le Clercq a remporté de nombreux prix à des concours de chant. Elle fut dernièrement le coup de coeur du jury à la finale nationale du concours Charles Trenet.

**Pascale Delagnes**

“Tortue Enragée” le jour, Pascale Delagnes enfle sa Robe Rouge le soir, “quand le soleil brûle très fort ou que l’orage éclate”, pour parler de la vie avec force, au

travers de musiques aux accents de java, tango, swing, percussions africaines, lunes éternelles et parfums de minuit, baklavas et puis sourit! Entre le rêve et la désillusion, l’amour et la solitude d’une femme sensible et pleine d’humour, Pascale Delagnes saupoudre sa chanson française d’un soupçon d’espagnol. Un bain d’émotion, un plein d’énergie accompagné par un piano tendre et trémolo (Renaud Ziegler), une guitare aux accents flamenco (Manu Esser), des percussions généreuses (Pascal Leheu - Jonathan Taylor), une contrebasse envoûtante (Damien Champion) et l’accordéon Jojo (Pascale Delagnes). Pascale Delagnes a été finaliste au concours Biennale de la Chanson française édition 2004.

**Chanson française au Centre Armillaire**

Le 21 octobre 2005 à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Entrée: 10 EUR - 8 EUR sur réservation

Infos et réservations: Centre culturel de Jette - tél. 02/426.64.39.

## La photographie au Centre Armillaire avec le Brussels Miroir

Une exposition, des démonstrations et des séances d'information, les secrets de la chambre noire sont révélés en octobre par le Brussels Miroir.

### Une exposition

Du 1er au 15 octobre, le Brussels Miroir expose des photographies au Centre culturel de Jette. En 1999, le Brussels Miroir proposait déjà aux visiteurs une exposition de photographies de l'ensemble de ses membres, et de quelques invités. Depuis lors, le club organise chaque année une exposition consacrée à cinq ou six auteurs, présentant des séries à thème. Cette année, du reportage à une certaine forme d'abstraction, les visiteurs découvriront les travaux de cinq photographes: Katarina Bartkova, Annick Maillot, Jacques Baudoux, Dominique Vandebosch et Francis Verheylewegen.

### Des démonstrations

#### La technique du Bromoil

Le samedi 8 octobre de 9h à 18h, le Brussels Miroir fait découvrir la technique du Bromoil, une démarche pictorialiste ayant connu ses heures de gloire à la fin du XIXe siècle, mais curieusement toujours pratiquée avec bonheur aujourd'hui et qui prouve que des démarches artistiques "artisanales" sont toujours possible à l'heure de l'informatique et de la numérisation.

#### Développement de photo en noir et blanc

Le dimanche 9 octobre de 14h à 18h, les personnes intéressées par la technique de la chambre noire sont conviées à une démonstration de tirage noir et blanc dans le laboratoire du club.

### Des informations

Malgré l'accent mis sur les techniques traditionnelles, les visiteurs pourront obtenir des informations sur la prise de vue numérique et sur le traitement des images numérisées.

#### Le Brussels Miroir au Centre Armillaire

**Exposition: du 1 au 15 octobre** de 9h à 17h. A l'exception des samedi 8/10 de 9h à 18h, dimanche 9/10 de 14h à 18h et samedi 15/10 de 9h à 16h30.

**Démonstrations: le 8 octobre** de 9h à 18h (technique du Bromoil) et le **9 octobre** de 14h à 18h (développement noir et blanc).

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

**Renseignements: Baudoux-Godart - avenue des Volontaires 101 à 1160 Bruxelles - tél./fax: 02/736.41.51 - courriel: baudoux.godart@skynet.be**

## Don Quichotte combat les moulins à Jette

A voir ou à revoir, une comédie musicale mise en émotion par la troupe bruxelloise Les Colyriques.

Monument incontournable de la littérature mondiale, le Don Quichotte de Cervantes fête cette année son quatre centième anniversaire. C'est en effet en 1605 que fut édité pour la première fois le roman espagnol de Miguel de Cervantes "El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha".

La reprise de cette adaptation par Les Colyriques propose un scénario rondement mené, tendu d'un côté par le bruit des bottes de l'inquisition, de l'autre par les trombone, clarinette, guitare, flûte, piano, fifre, tambourin et castagnettes d'une musique savamment dosée.



**Théâtre: "L'homme de la Mancha"**  
le samedi 8 octobre 2005 à 20h,  
à la Salle communale des fêtes (Place Cardinal Mercier 10)  
Entrée: 15 EUR.  
Réservation indispensable  
**Infos:**  
Centre culturel de Jette  
- tél.: 02/426.64.39.

## Une nuit blues exceptionnelle

Un homme. Une guitare. Claude Bourbon est un musicien d'origine française établi en Angleterre depuis de nombreuses années. Ses racines sont dans le blues mais il puise son inspiration auprès de musiques de partout dans le monde. Le 20 mai dernier, Claude Bourbon donnait un concert au Centre culturel de Jette à l'occasion d'une soirée Armillaire Blues Nights. L'excellent concert fut enregistré par le régisseur du centre, Jacques Delhez. Le résultat a conquis le musicien, et sa maison de disque Frog Records Agency décida d'en faire un CD live intitulé "Merci, thank you... Brussels". Pour la présentation officielle en Belgique de ce CD, le Centre Culturel de Jette, en collaboration avec

Frog Records Agency, propose une soirée blues exceptionnelle avec en prime du set live de Claude Bourbon une première partie assurée par le groupe bruxellois The Blue Flame bien connus des fans des Armillaire Blues Nights et une surprise avec le musicien blues solo Martin Precheur. Bref, pour les amateurs, une soirée inoubliable à ne pas manquer!

#### Nuit de blues

le samedi 29 octobre 2005 dès 20h30

au Centre culturel de Jette - Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR

Infos: tél. 02/426.64.39.

## Cent ans de jazz

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos... Le bar est ouvert à l'entracte.

**Cycle de conférences Cent ans de Jazz: "Les saxophones dans le jazz" et "Sidnet Bechet and Friends"**

le 20 octobre 2005 de 14h15 à 17h15

au Centre culturel de Jette (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR

Infos: 02/426.64.39.

## Les coups de coeur de Jecta

Voici plus de 60 ans déjà, un cercle d'artistes en arts plastiques voyait le jour à Jette. Depuis, le Cercle d'Art Jecta cultive une longue tradition d'expositions sur le territoire jettois. La prochaine d'entre elles se déroulera à la Demeure abbatiale de Dieleghem du 28 octobre au 13 novembre prochains. Cette exposition regroupera une soixantaine d'oeuvres de 14 exposants, principalement de l'art figuratif, du dessin et de la sculpture.

Ce sera pour le Cercle d'Art Jecta l'occasion de rappeler les noms de quelques-uns de ses membres les plus connus. Certains d'entre eux sont restés fidèles au mouvement durant toute leur carrière artistique, d'autres n'y ont fait qu'un bref passage. Citons René Magritte (du temps où il habitait rue Essegheem à Jette). Jan Verdoodt (peintre surréaliste bien jettois qui est aujourd'hui mieux connu aux Etats-Unis qu'à Bruxelles) ou encore, plus proche de nous, Remy Smits.

Ce sont les coups de coeur qui guident le Cercle d'Art dans le choix de ses membres. Nous vous souhaitons, à vous aussi, beaucoup de coups de coeur lorsque vous visiterez cette exposition.



**Exposition du Cercle d'Art Jecta Kunstring**  
A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

**Du 29 octobre au 13 novembre 2005**

Ouvert du mardi au samedi de 14 à 18h

Le dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Vernissage le 28 octobre 2005 de 19h à 21h

**Renseignements: Georges Pétré - tél.: 02/427.73.07**

## Le premier film de Yolande Moreau



Le ciné-club Soukiriï entame sa troisième saison avec le film "Quand la mer monte" de Yolande Moreau et Gilles Porte. Cette coproduction belgo-française met en scène Irène qui part en tournée avec son one woman show "Sale Affaire" dans le nord de la France. Un jour, elle rencontre Dries, un porteur de géants... C'est le début d'une histoire d'amour qui a d'étranges résonances avec le spectacle qu'Irène joue sur scène... Ce film a remporté le César du meilleur premier film et celui de la meilleure actrice.

**Ciné-club Soukiriï "Quand la mer monte"**

le 27 octobre 2005 à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Entrée: 2,50 EUR

Infos: tél.: 02/426.64.39